



Bel été ! à Saint Sauveur

SOMMAIRE

- Vie communale pages 2 à 4
- Cadre de vie page 5
- Vie économique page 6
- Vie culturelle et associative page 7
- Evénements page 8



Commémoration armistice 8 mai 1945

Quelques Salvatoriennes et Salvatoriens se sont déplacés ce 8 Mai 2018, afin de participer à la **Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945**.

Le cortège est allé de la Mairie jusqu'au Monument aux Morts. Les jeunes pompiers de Saint-Laurent-Médoc nous ont fait l'honneur de leur présence.

Les personnes présentes ont ensuite été invitées à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



EDITO

Le printemps est enfin arrivé, propice au regain d'énergie et d'enthousiasme nécessaire à chacun d'entre nous !

Cette lettre d'informations est dédiée à la présentation du budget communal dont les détails vous sont présentés dans ce numéro.

Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour souligner l'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence. Notre équipe municipale est animée de la volonté de placer l'intérêt général au cœur de notre action, toujours au service de nos concitoyens.

Il fait bon vivre dans notre village : les manifestations festives et culturelles sont désormais multiples, grâce au concours de nos nombreuses associations et du Syndicat d'Initiative.

La traditionnelle fête du village avec sa course cycliste, pédestre, son Marché des Producteurs et bien d'autres animations fera vivre notre commune le dernier week-end de juillet.

Saint-Sauveur respire cet esprit festif qui nous rassemble tous.

Comme vous le savez je reste, avec mon équipe, à votre écoute, au plaisir sincère de vous retrouver et d'échanger avec vous.

Bonne lecture et belles vacances.

Serge RAYNAUD
Maire de Saint Sauveur
Vice-Président de l'intercommunalité
Médoc Cœur de Presqu'île

BUDGET COMMUNAL 2018

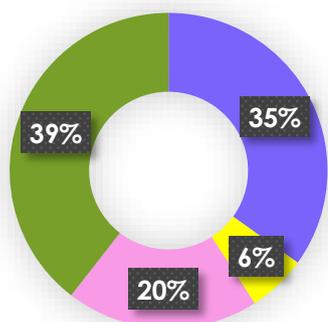
Le budget 2018 a été voté à l'unanimité le 5 Avril dernier et s'équilibre en dépense et recette à 1 073 386,82 € pour la section de fonctionnement et à 429 624,24 € pour la section d'investissement.

Sa préparation est un exercice difficile qui impose une grande rigueur et une maîtrise des dépenses de fonctionnement afin d'intégrer les baisses de dotation de l'Etat. Cette année, ce budget a été construit avec une part d'incertitude, notamment en ce qui concerne les recettes issues de la fiscalité locale, puisque la réforme de la taxe d'habitation entrera en vigueur pour un certain nombre de nos administrés sans que les conséquences soient clairement identifiées pour notre collectivité.

De plus l'Etat a réduit son soutien sur les subventions et les contrats aidés. Nous perdons à Saint-Sauveur 4 contrats aidés.

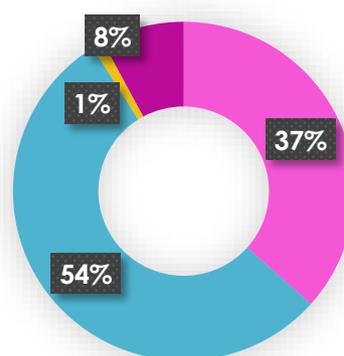
Sans augmenter les taux des impôts locaux (part communale), nous tiendrons nos engagements et nos efforts devront porter sur une réorganisation de nos services à la population assurés par nos agents communaux.

Recettes
1 073 386.82 €

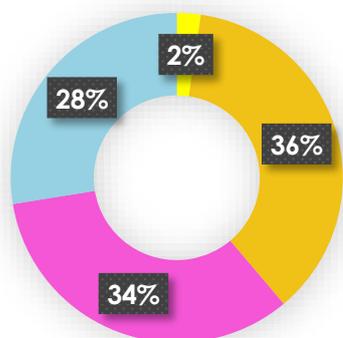


FONCTIONNEMENT

Dépenses
1 073 386.82 €

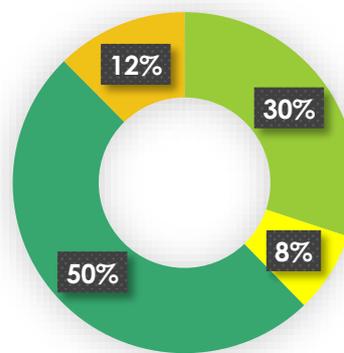


Recettes
429 624.24 €



INVESTISSEMENT

Dépenses
429 624.24 €



ZOOM

Les investissements pour 2018 :

- Enfouissement des réseaux rue des Ecoles et aménagement de parking
- Remplacement du mobilier de la Salle Polyvalente
- Changement du poste informatique directrice et photocopieur école
- Achat outillage et matériel pour les services techniques : balayeuse, broyeur, ...

Les fils électriques disparaissent de la rue des écoles

Les travaux d'enfouissement des réseaux électricité et télécom ont commencé entre l'école et la place de Seillou. Ces ouvrages subventionnés par le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (SIEM), ENEDIS et Orange sont réalisés par l'entreprise ETPM après consultation des riverains et des usagers.

A l'automne, débiteront les travaux d'aménagement de voirie et de création de parkings. La rue des Ecoles sera mise en partie à sens unique.



En présence des partenaires : Messieurs Sylvain LALANE Président du SIEM et Xavier SALON Directeur ENEDIS Gironde.

Nouvelle passerelle : Chemin des Bambous

Une nouvelle passerelle située au chemin des Bambous permet, depuis quelques temps, d'enjamber en toute sécurité le cours d'eau Le Battan .

Cette passerelle a été entièrement réalisée par les agents communaux et installée avec l'aide de trois salvatoriens : Messieurs Jean-Claude TULLEAU, Patrick VERGES, Didier DEVIT et Serge RAYNAUD.



Belle et heureuse retraite à Chantal

Une soirée en l'honneur de Mme Marie-Chantal ROIG a été organisée par la commune en présence des élus, de ses collègues et de sa famille, le vendredi 23 février 2018, pour célébrer son départ à la retraite.

A cette occasion, Monsieur le Maire a souligné son sens de l'intérêt général et l'importance de son implication au sein de la commune depuis septembre 1993.

Sa collègue Patricia OSTINS s'est exprimée au nom de tous les agents communaux pour mettre en avant les 24 années de collaboration, de partage, et des multiples missions qu'elle a assurées.

Une soirée riche en émotions... Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée !



École

La rentrée scolaire 2018

Saint-Sauveur choisit le retour de la semaine à quatre jours.

Après consultation des parents d'élèves et en accord avec le Conseil d'école et la communauté des communes Médoc Cœur de Presqu'île, le Conseil Municipal s'est prononcé pour le retour de la semaine à 4 jours.

Les nouveaux horaires de l'école communale seront à la rentrée :

- Lundi
 - Mardi
 - Jeudi
 - Vendredi
- } **de 8h45 à 12h15**
et de 13h45 à 16h15

C'est les
Vacances !

☀ **Vendredi 6 juillet 2018**

C'est la
Rentrée !

📖 **Lundi 3 septembre 2018**

Grand prix des Jeunes lecteurs 2018

Cette année encore les élèves de la classe de CM1/CM2 ont participé au traditionnel grand prix des jeunes lecteurs organisé par la PEEP et parrainé par l'Education Nationale.

Anir CHAOUCHI a représenté brillamment l'école communale au niveau départemental.

Un grand bravo !



VOYAGE SCOLAIRE

Silence, on tourne !

Nous, les élèves de CM1 et CM2, sommes partis en classe découverte le lundi 30 avril et nous sommes rentrés le vendredi 4 mai. Nous avons passé la semaine dans le Maine et Loire et nous avons dormi à l'Abbaye de Saint Maur. C'est un très grand bâtiment, ancien et magnifique.

Nos animateurs étaient Tom et Madison. Nathalie Comare nous a aussi accompagnés. Notre professeur de cinéma s'appelait Sandy.

Nous sommes allés là-bas pour tourner un court-métrage. Sandy nous a appris à être des techniciens : cameraman, clapman, éclairagiste, perchman, script ou contrôleur d'écran. Certains ont été figurants et d'autres ont obtenu un rôle principal après avoir passé le casting.

Notre film s'appelle « La main dans le sac ». Nous avons appris que tourner un film, c'est plus long à réaliser qu'à regarder, mais même si c'était parfois difficile, c'était cool !

Nous avons fait 3 sorties : une balade dans les environs de l'abbaye, une sortie pour observer la faune et la flore, bord de Loire, et nous avons visité le château de Brissac.

Nous avons passé une très bonne semaine !

Article rédigé par les élèves :

Sara - Lize - Amira - Luca - Alexiane - Eloïse

Ce voyage sous la responsabilité d'Aurélie DUPOUY a été cofinancé par les familles, l'Association des Parents d'Elèves (APE), la coopérative scolaire et la Municipalité.



Zéro phyto

En route vers le Zéro-Phyto ...

Comme vous le savez sans doute, l'entretien des espaces verts de la commune (trottoirs, terrain de sport, bords de route, cimetière etc.) est effectué par les employés communaux. Ces derniers utilisaient jusqu'à aujourd'hui des produits phytosanitaires, notamment des désherbants. Selon une étude de l'OMS certains de ces produits sont cancérogènes et ont un impact négatif sur l'environnement (faune-dont les abeilles- et la flore).

La loi du 6 février 2014 dite loi « Labbé », proscrit les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts et des promenades accessibles public, à compter du 1er janvier 2017.

Il nous faut maintenant apprendre à regarder nos rues et nos routes différemment et accepter que la nature y ait quelques droits qui ne nous nuisent pas. La présence d'herbe dans les allées du cimetière ne sera pas synonyme d'un mauvais entretien mais le signe d'une gestion différente. La végétation sera plus présente et mise en valeur dans le respect des défunts et des familles.



Saint-Sauveur s'engage donc, dès maintenant, dans un programme irréversible d'abandon total de l'usage des pesticides dans ses espaces verts et son cimetière. Il s'agit de préserver la santé de nos concitoyens, de protéger les ressources en eau et de favoriser la biodiversité.

La commune a fait l'acquisition de matériels adaptés à ces nouvelles méthodes de travail.

Les employés municipaux s'emploieront, à maintenir la commune propre et accueillante.



Nous vous remercions par avance de réserver un accueil bienveillant à ces évolutions qui vont dans le sens d'une amélioration de notre environnement et de la préservation de notre santé.

A propos de nos amis les bêtes...

La Mairie est souvent interpellée sur la divagation ou les aboiements intempestifs des chiens.

Vous devez veiller à ce que les animaux se trouvant dans l'enceinte de votre propriété n'en sortent pas sans surveillance. Dans le cas contraire votre responsabilité se trouverait engagée si un événement, bien évidemment non souhaitable, se produisait.



Concernant les aboiements, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun pour éviter que ces faits se produisent.

La commune est heureuse d'accueillir deux nouveaux commerces de bouche.



Le Salvatorien

Un magasin de plats à emporter - traiteur est installé au centre Bourg.

Pour votre seul plaisir, vos réunions de famille ou repas entre amis, Fabrice VIROULET vous propose de découvrir ses plats à emporter.

Il se tient à votre disposition pour vous conseiller sur l'ensemble de ses prestations et vous proposer un devis personnalisé.



Horaires d'ouverture :

Lundi	de	10h00
Mardi	à	13h00
Jeudi	et de	17h00
Vendredi	à	19h00
Samedi	de	10h00
Dimanche	à	13h30
	et de	17h00
	à	19h30

Le Goût s'invite chez vous !

Le Food Truck "CHEZ RIQUET " sera tous les samedis soir à partir de 18h30 à Saint-Sauveur – Parking des commerces.

N'hésitez pas à appeler au 06 45 07 69 06 pour commander et déguster Pizzas et Burgers

Ils vous attendent avec grand plaisir.



SOLIDARITÉ

APPEL DON DU SANG

Le mois de mai et ses jours fériés engendrent chaque année une baisse de fréquentation des sites de prélèvements. Il est donc nécessaire d'augmenter les réserves en produits sanguins au plus vite.

La mobilisation des citoyens est donc essentielle, d'autant plus qu'aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles.

Si vous avez entre 18 et 70 ans, pesez au moins 50 kg et êtes en bonne santé, vous pouvez donner votre sang.



L'association pour le « Don de Sang du canton de Pauillac » est à la recherche de bénévoles.

Contact : Mme J. DEFARGE
05.56.59.13.51 ou
06.81.38.98.33

Date des prochaines collectes sur Pauillac :

- 26 juin 2018
- 7 août 2018
- 9 octobre 2018

AGENDA

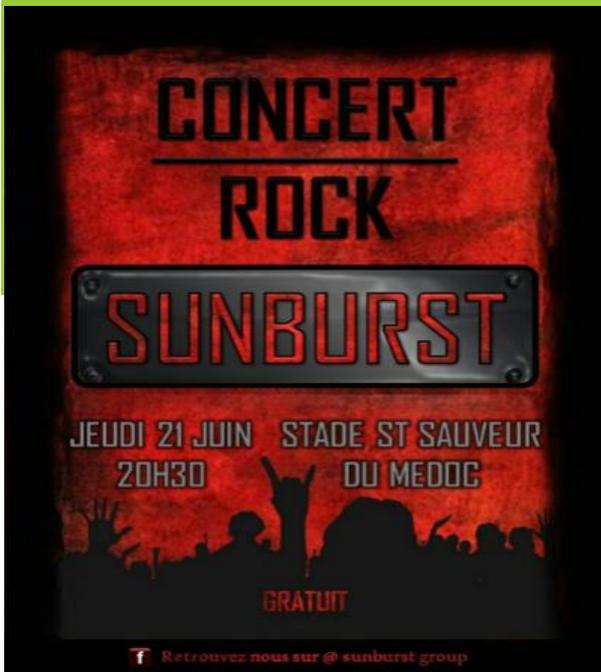
- **Dimanche 17 juin 2018 :**
 - Vide Grenier de l'APE, (toute la journée) au Stade de Saint-Sauveur
 - Trail des Grands Crus organisé par le CMA, 9h00 à la Garosse
- **Samedi 23 juin 2018 :**
 - Kermesse de l'école
- **Vendredi 27 juillet 2018 :**
 - inauguration de la fête locale
- **Les 12, 13 et 14 octobre :**
 - Rallye 2CV

Vie culturelle et associative

Le Syndicat d'Initiative et le Conseil Municipal, vous invitent à les rejoindre et participer aux animations du village.

Fête de la musique
Sardinade
Le jeudi 21 juin 2018
à 20h00

Buvette - Sandwiches
Et Assiette Gourmande
Animé par :



Sortie du Club du « 3^{ème} âge »

Jeudi 17 mai, le club du 3^{ème} Age organisait sa promenade annuelle dans le Marais Poitevin.

Le déroulement de cette journée touristique, avec une balade en barque, un menu typique vendéen, une dégustation de produits locaux et une visite en petit train, a été vivement apprécié de tous.



La fête du village...



Comme le veut la tradition, la fête du village se déroulera le dernier week-end du mois de juillet durant 3 jours.

- Le vendredi 27 juillet :
Ouverture de la fête avec une exposition d'art.
- Le samedi 28 juillet :
La course pédestre, le concours de pétanque et en soirée le Marché des Producteurs animé par l'orchestre Betty Cursan.
- Le dimanche 29 juillet :
La course de vélos et les chineurs pourront toute la journée profiter du vide grenier.
Le feu d'artifice, son et lumière, clôturera l'édition des fêtes de Saint-Sauveur 2018.

Venez nombreux participer et partager de bons moments !

En bref...

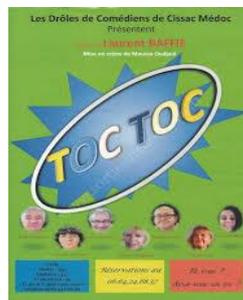
Tournoi de foot « les vieux fûts »



Samedi 26 mai sur le stade communal, les « vieux fûts » ont défendu les couleurs de Saint-Sauveur lors d'un tournoi. Un moment festif malgré les orages.



Pièce de théâtre à Saint-Sauveur



La troupe de théâtre Drôles de Comédiens s'est produite sur les planches de la salle des fêtes du village. Une belle soirée avec plus de cent spectateurs dans la salle.

Evénements



A vos marques,
prêt partez !!!

La commune de Saint Sauveur accueille la 11^{ème} édition du Rallye National de la Fougère 2018 AOC Pays Médoc.

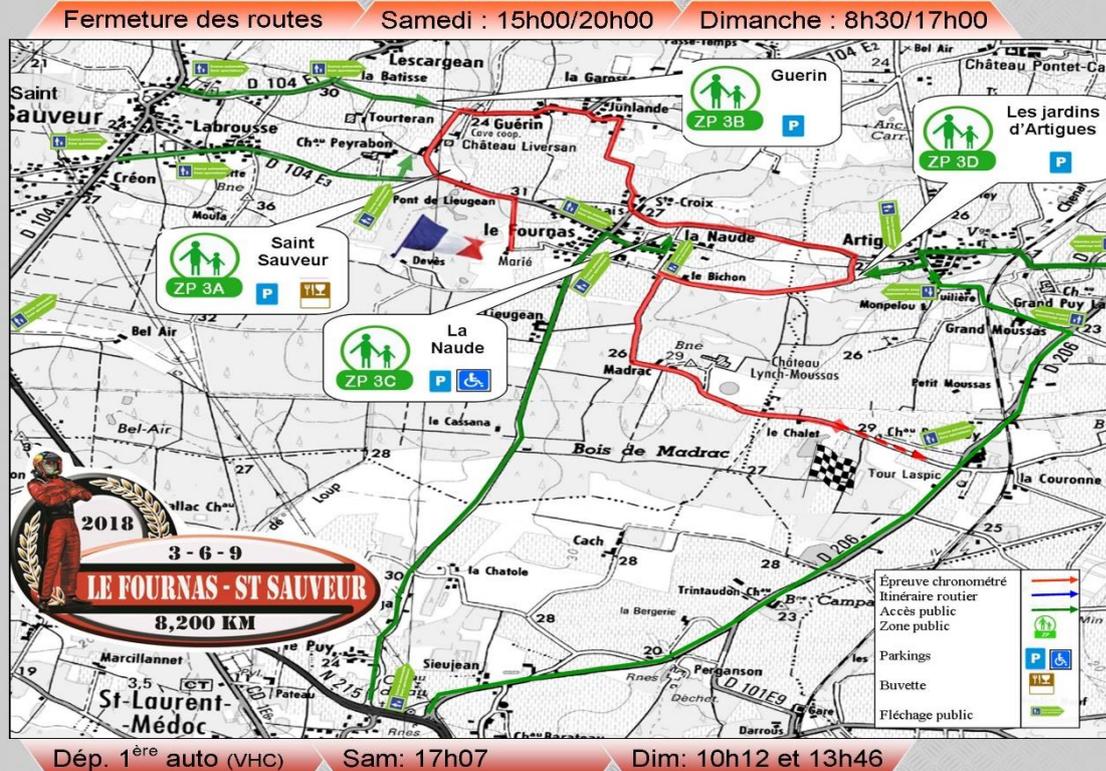
Les 9 et 10 juin 2018 des pilotes expérimentés concourrons au volant de leur bolide.

Venez nombreux assister à cet événement gratuit.

Sensations assurées !



L'équipe de bénévoles du Syndicat d'Initiative tiendra une buvette dans la garenne du Château LIVERSAN. Un lieu agréable pour voir la course.



3A Saint Sauveur: Depuis l'entrée de St Sauveur, direction Le Fournas
Accès Parking par le chemin calcaire du Ch Peyrabon pour. ZP parc du Ch Liversan.

3B Guérin: Depuis le centre de St Sauveur, direction Pôle petite enfance de la Garosse. Parking sur les abords de la route après la barrière. ZP sur la route uniquement.

3C La Naude: Depuis St Laurent lieu-dit Le Puy, direction Le Fournas puis La Naude. Parking sur le terrain contre la vigne. ZP sur la route de La Naude

3D Les jardins d'Artigues: Depuis la route de Pauillac, direction salle des fêtes d'Artigues puis chemin de Ligaut et suivre le sentier des jardins. P et ZP entre les vignes.

Respecter les **ZONES AUTORISÉES** et les **ZONES INTERDITES**.
Seules les zones balisées en vert sont autorisées, toutes autres zones sans indications sont réputées interdites.

Ne pas jeter sur la voie publique

ATTENTION :

Assister à un rallye est un spectacle formidable, mais pour en profiter en toute sécurité, il vous est demandé de respecter les règles de sécurité suivante :

- Écoutez les conseils et instructions de la gendarmerie, des commissaires et des organisateurs – Ne circulez pas pendant la course – Ne laissez jamais les enfants sans surveillance. Donnez-leur toujours la main en les maintenant loin de la course – Tenez vos animaux en laisse – Respectez la nature et les propriétés privées (clôtures, cultures, ...) – Laissez libre les accès aux épreuves spéciales pour permettre le passage des services de sécurité – Il peut y avoir une interruption de course, les voitures repassent au bout de quelques minutes. Ne bougez jamais avant le passage de la voiture balais (drapeau à damiers noir et blanc sur les portières).

Infos' Saint Sauveur

N°10 - juin 2018
Édité par la commune de Saint Sauveur
1, place du 19 mars 1962
Tél : 05 56 59 57 13
Fax : 05 56 59 50 61
Courriel : saint-sauveur-medoc@orange.fr
Directeur de publication : Serge RAYNAUD
Rédaction : Conseil Municipal
Conception : Sandrine MACHUQUE
Impression : Imp. LA ROCHELAISE
17006 La Rochelle
Crédit photos : Commune de Saint Sauveur
Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution